



INSCRIPTION

ÉCOLE MATERNELLE

Enfants nés en 2019

Année scolaire 2022-2023

Parents, quelles démarches ?

1 - Dès maintenant, demandez un certificat d'inscription à la mairie de votre domicile (Allemond-Oz-Vaujany ou Villard-Reculas)

Présentez-vous avec les documents suivants :

- **le livret de famille** /ou une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- **un justificatif de domicile**
- **le carnet de santé** /ou un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : DT polio /ou un document attestant d'une contre-indication.

2- A partir du 30/04/2022, Prenez rendez-vous à l'école maternelle :

par téléphone : 04-76-80-70-72 /laissez-nous un msg, nous sommes souvent en classe !
ou par mail : allemond.maternelle@wanadoo.fr

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation :

- **du certificat d'inscription** délivré par la mairie de votre domicile
- **du livret de famille** / ou d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- **du carnet de santé** / ou d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (DTPolio)

L'inscription doit être faite au plus tard au 30 juin 2022

Pour toute question, n'hésitez pas à nous appeler à l'école maternelle.